

Conditions de travail: toujours des écarts sexués en Provence -Alpes - Côte d'Azur

des femmes exercent un métier sans limite de durée en région

(69 % pour les hommes)

travaillent à temps partiel

(9 % pour les hommes)

1720

c'est le salaire net médian par mois des femmes salariées à temps plein

(1 990 € pour les hommes)

 $\mathbf{3}$ métiers

où les écarts de salaires en défaveur des femmes sont les plus importants :

- 1 250 € pour les dirigeants d'entreprise
- 1 013 € pour les professionnels du droit
- 1 000 € pour les médecins

RREFH

DEPUIS 2008, L'ORM ANIME LE RÉSEAU RÉGIONAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES